

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1896)
Heft: 2

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Assemblée générale du 4 Mars 1896, petite salle
de l'Institut.

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

Les candidatures de M^{me} C. Roux, sous-régente, et de M^{lles} Emilie Guyaz et Jeanne Munier, stagiaires, sont acceptées à l'unanimité.

2^o Rapport de M. Sigg, sur l'Enseignement éducatif.

M. Sigg est absent et n'a pas envoyé son rapport.

3^o Rapport de M. Baatard sur l'Ecole complémentaire.

M. Baatard donne lecture du rapport que nous reproduisons plus loin.

M. *Hunsinger*, appuyé par M. *Vignier*, estime l'Assemblée trop peu nombreuse pour entrer en discussion sur les conclusions du travail de M. Baatard. Il propose le renvoi de cette discussion à une prochaine séance.

M. *Baatard* fait observer que l'Assemblée a été convoquée régulièrement; il ne s'opposera cependant pas au renvoi, mais il désire qu'il soit pris note que son travail a été présenté en temps voulu.

La proposition de MM. *Hunsinger* et *Vignier* est adoptée.

M. *Golay* propose que le rapport de M. Baatard soit imprimé in extenso dans le prochain numéro du Bulletin.

Séance levée à 5 heures $\frac{3}{4}$.

Pour le bulletinier : A. CHARVOZ.